



# Tonga, Retour vers le futur.

Pour le Meilleur et pour le Pire



**T**onga est un hippopotame mâle au zoo de Stuttgart âgé de 11 ans.  
Il a été vendu par le zoo de Fréjus en 2000 au cirque Luigi Zavatta.

Les autorités, la Direction des Service Vétérinaires et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, ont retiré Tonga du cirque le 9 juin 2007 à Romans dans la Drôme et l'on confié à la Fondation Assistance Aux Animaux qui suivait l'hippopotame depuis six ans.

Malgré une décision judiciaire, le directeur du cirque n'a consenti à céder l'animal dans l'espoir d'obtenir son certificat de capacité pour les fauves et autres animaux qu'il détient illégalement. A signaler qu'il est en infraction depuis de nombreuses années et a déjà été condamné. La "capacité" de ce cirque à s'occuper des animaux laisse plutôt sceptique lorsque l'on voit dans quel état Tonga a été récupéré et dans quelles conditions il vivait.

## Il a la mâchoire supérieure perforée par une de ses canines inférieures.



Il n'a jamais reçu de soins appropriés ce qui lui a occasionné de vives souffrances durant des années.

Il était détenu dans un camion cage et « disposait » d'une baignoire ridicule dans laquelle il pouvait néanmoins se tremper lorsque ses propriétaires daignaient lui mettre de l'eau.

Rappelons que l'hippopotame est un animal aquatique grégaire, ce qui signifie qu'ils vivent en troupeau. Tonga souffrait de solitude et de l'itinérance permanente dans son camion par tous temps.

L'animal a été pris en charge par le vétérinaire du parc zoologique de Saint Martin la Plaine où il a été accueilli provisoirement et gracieusement.

Une prise de sang permettra de déterminer s'il s'agit d'une sous espèce rare.

Si tel était le cas, il sera rapatrié dans un sanctuaire en Afrique du Sud protégé par l'homme car incapable d'être rendu à la liberté et à la vie sauvage à laquelle il n'est plus adapté.

*A déplorer que Tonga ait été vendu à un cirque par un zoo dont la réputation est pitoyable en raison de la condition de détention des animaux dans cet établissement.*

*Il a fait l'objet d'une transaction alors que cela n'aurait jamais dû être le cas.*

*De plus, il n'a pas eu accès aux soins qu'un vétérinaire spécialisé aurait dû lui prodiguer, d'une part du fait que les spécialistes en pachydermes sont rares et que leurs services sont coûteux en raison de leur spécialisation.*

*Il faut que cesse l'exploitation des animaux sauvages dans les cirques, preuve en est faite par cet exemple poignant.*

*L'hippopotame ne se « dresse » pas. Les numéros auxquels ils peuvent participer sont tout juste un tour de piste ou lui faire ouvrir grand la gueule devant le public. Tonga servait surtout à appâter le chaland. Animal peu banal, il était la star de la ménagerie composée d'une soixantaine d'animaux. Il ne faut pas oublier que sous son air débonnaire, l'hippopotame est l'un des animaux les plus dangereux qui soit.*

*Il reste 6 hippopotames détenus par des cirques en France. Espérons que la loi leur interdise l'utilisation de ces animaux et que le public réalise que vivre en cage, ce n'est pas une vie.*